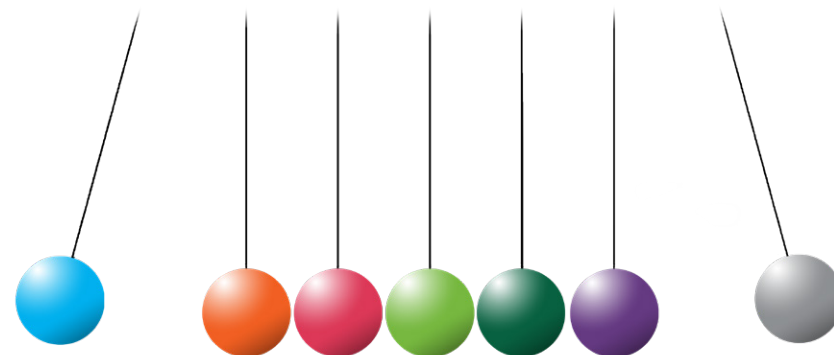


Communauté de Communes

Arc Sud Bretagne

Rapport d'Activité

2025



Communauté de Communes
Arc Sud Bretagne
Allée Raymond Le Duigou
56190 MUZILLAC
02 97 41 46 26 - www.arc-sud-bretagne.fr



Sommaire

PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Fiche d'identité et territoire p 3
- Les compétences d'Arc Sud Bretagne p 4
- Le fonctionnement et les instances p 5
- Les élus communautaires p 6
- Organisation des services par pôle : p 7

Pôle Direction Générale

Pôle RH, Insertion, Emploi-Formation, France Services

Pôle Aménagement du territoire

Pôle Services aux habitants

Pôle Environnement

Pôle Technique

LE BUDGET D'ARC SUD BRETAGNE p 8

LES SERVICES

- Chantier d'Insertion p 10
- Maison des services, Emploi-Formation p 12
- Développement Economique p 14
- Aménagement et Urbanisme p 16
- Affaires scolaires p 18
- Culture p 20
- Enfance-Jeunesse p 22
- Solidarités p 24
- Sports p 26
- Déchets p 28
- Service technique p 30

LES SERVICES SUPPORTS

- Comptabilité et Finances p 32
- Achats Marchés publics p 34
- Protection des données et services numériques p 36
- Ressources Humaines p 38
- Communication p 40
- Tourisme p 42

Mesdames, Messieurs,
Chers habitants d'Arc Sud Bretagne,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2025 de notre Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

2025 fut une année d'engagement pour un territoire durable, solidaire et attractif. Ensemble, nous avons posé des bases solides pour relever les défis environnementaux, économiques et sociaux, tout en renforçant la qualité de vie qui fait notre force. Trois avancées clés illustrent cette dynamique.

D'abord, notre Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) incarne notre volonté de concilier développement et préservation des ressources. En visant le zéro artificialisation nette, nous privilégions la rénovation urbaine et la densification, plutôt que l'étalement. Ce choix, issu d'une large concertation, renforce l'attractivité et le sentiment d'appartenance.

Ensuite, notre engagement dans la démarche Territoires à Énergie Positive (TEPOS) confirme notre ambition énergétique. Sobriété, efficacité et énergies renouvelables : nous construisons un modèle local et résilient. Chaque initiative nous rapproche de l'autonomie énergétique d'ici 2050.

Enfin, notre Programme Local de Prévention des Déchets (PLPDMA) concrétise une gestion responsable des déchets. Réduction à la source, réemploi, recyclage et sensibilisation : agissons collectivement pour préserver les ressources.

Ces trois chantiers dessinent un territoire ambitieux, innovant et solidaire. Ils sont le fruit d'un travail collectif, porté par l'énergie et l'intelligence de toutes celles et ceux qui, au quotidien, s'investissent pour Arc Sud Bretagne.

Un territoire ne prend tout son sens que grâce à celles et ceux qui le font vivre. C'est dans l'échange, la collaboration et l'envie commune de progresser que nous bâtissons un cadre de vie à la hauteur de nos aspirations. Chaque idée, chaque projet partagé nous rapproche un peu plus de cet objectif essentiel : le bien-vivre ensemble. Car c'est bien ensemble, avec confiance et solidarité, que nous écrivons l'histoire de notre Communauté.

Bruno Le Borgne,
Président de la Communauté de Communes
Arc Sud Bretagne



La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne c'est :



28 730 habitants
(Insee - chiffres du 01/2024)



36 bâtiments communautaires
dont **5** équipements sportifs



12 communes



18 Parcs d'Activités Economiques



353 km²



plus de **2 500** entreprises



Ambon - Arzal - Billiers - Damgan - La Roche-Bernard - Le Guerno - Marzan - Muzillac - Nivillac - Noyal-Muzillac - Pœule - Saint-Dolay

Maison des Services

- Accompagner les usagers dans leurs démarches administratives en ligne avec un conseiller France Services
- Rencontrer les partenaires lors de leurs permanences
- Favoriser l'autonomie numérique par des ateliers thématiques



Gestion des déchets

- Collecter les emballages multi-matériaux, les Ordures Ménagères et le verre
- Gérer 3 déchetteries et 2 plateformes de déchets verts
- Mettre en place le tri à la source des biodéchets
- Mettre en oeuvre le Programme de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)



Enfance-Jeunesse

- Accueillir les jeunes (de 6 à 14 ans) à l'ALSH «Vacances à la Carte» à Muzillac
- Favoriser l'emploi saisonnier des 16-18 ans avec le dispositif «Argent de poche»
- Coordonner le projet social du territoire autour des enjeux : Prévenir, aller vers/accès à l'offre, coordonner



Affaires Scolaires

- Organiser avec la région Bretagne le service des transports scolaires en maternelle et en élémentaire



Aménagement du territoire

- Elaborer un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), outil de planification et d'orientation
- Réaliser un plan de mobilité pour améliorer les déplacements
- Mettre en place le plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Développement économique et Tourisme

- Accueillir et accompagner les entreprises (locaux, foncier,...)
- Gérer les parcs d'activités économiques
- A travers l'Office de tourisme :
 - . Accueillir et informer les touristes
 - . Assurer le développement touristique du territoire



Sports

- Gérer les équipements sportifs (piscine, terrains, salles, base nautique)
- Proposer des activités sportives aux écoles (voile, tir à l'arc...)
- Soutenir des associations sportives (mise à disposition d'équipements et aides aux événements) et subventionner des événements sportifs



Environnement

- Organiser des actions de sensibilisation à l'environnement dans les écoles



Seniors

- Gérer et animer la Résidence «La Marinière» à Muzillac
- Proposer des animations (Semaine Bleue) et des actions de prévention de la perte d'autonomie

Assainissement non collectif (SPANC)

- Conseiller et contrôler les installations des particuliers



Gestion des voiries communautaires

- Entretien la voirie et ses abords
- Entretien des espaces verts et voirie sur les parcs d'activités et les chemins de randonnée

Accueil des gens du voyage

- Mettre à disposition des terrains pour accueillir les gens du voyage

Culture

- Subventionner les spectacles pour les scolaires : «Entre Cour et jardin»
- Soutien à des événements culturels

Social

- Accompagner les personnes en transition professionnelle au sein d'un Chantier Nature et Patrimoine
- Proposer 2 espaces de distribution aux associations caritatives (Les restos du Cœur, La banque alimentaire,...) dans les maisons de la solidarité de Muzillac et Nivillac
- Animer le Programme social de territoire (Contrat Local de Santé - CLS)

GEMAPI

- Contrôler la qualité des eaux naturelles
- Lutter contre les risques de submersion et d'inondation marine



Comment fonctionne la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne ?



L'exécutif

Le Président de la Communauté de Communes est élu parmi les conseillers communautaires. Il fixe l'ordre du jour, préside les séances du Conseil Communautaire. Il met en œuvre les décisions et représente l'institution.

Les Vice-Présidents et le Bureau

11 Vice-présidents et 3 autres membres constituent le Bureau Communautaire. Ils sont également élus parmi les membres du Conseil Communautaire. Avec le Président, ils préparent les séances du Conseil Communautaire.

L'organe délibérant

Le Conseil Communautaire.

Composé de **38** élus représentant les 12 communes du territoire, il débat et délibère sur la mise en œuvre des projets de la Communauté de Communes. Il vote le budget et se réunit plusieurs fois par an. Ses séances sont publiques.

Les commissions

Les **12** commissions thématiques, présidées par un Vice-Président, sont chargées d'étudier les projets dans les différents domaines de compétences d'Arc Sud Bretagne, de faire des propositions au Conseil Communautaire et de suivre les actions liées au thème.

Les commissions sont composées d'élus municipaux et présidées par l'un des Vice-Présidents :

Travaux	Patrick BEILLON
Développement économique ...	Jean-François BREGER
Solidarités	Marie-Thérèse CABON
Finances	Guy DAVID
Transition écologique	Samuel FERET
Emploi-Formation-Insertion	Gérard GUILLOTIN
Tourisme	Jean-Marie LABESSE
Aménagement	Denis LE RALLE
Enfance-Jeunesse	Muriel MALNOE
Culture	Noël PAUL
Sports	Noël PAUL
Cycles de l'eau	Bertrand ROBERDEL

Chiffres clés

7 Réunions du Conseil Communautaire en 2025

20 Réunions du Bureau Communautaire en 2025

112 Délibérations prises par le Conseil

9 Délibérations prises par le Bureau

57 Décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation du Conseil Communautaire

Qui sont les élus de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne en 2025?

AMBON



Noël PAUL
7^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Guillaume FREDET



Nicole KORN

ARZAL



Samuel FERET
9^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Geneviève
LE GOUALLEC

MARZAN



Denis LE RALLE
6^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Annie DRENO



Eric LIPPENS

DAMGAN



Jean-Marie LABESSE
8^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Muriel CLERY

MUZILLAC



Michel CRIAUD
Membre du Bureau
Maire



Laurence BAUDAIS



Marie-Thérèse CABON
1^{ère} Vice-Présidente
Membre du Bureau



André ALLIO



Bruno HUBERT



Christine LE CADRE

LE GUERNO



Gérard GUILLOTIN
10^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Denis HILLAIREAU

PÉAULE



Jean-François BREGER
3^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Alain MOREAU



Mireille LUCAS



Odile PROVOST

NOYAL-MUZILLAC



Patrick BEILLON
4^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Christian BILLY



Anne-Cécile
BLANCHARD



Valérie
LAFAURIE
-LE DIVELEC

BILLIERS



Régine ROSSET
Membre du Bureau
Maire



Bertrand ROBERDEL
11^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau

NIVILLAC



Guy DAVID
2^{ème} Vice-Président
Membre du Bureau
Maire



Patrick
BUESSLER-MUELA



Béatrice DENIGOT



Isabelle DESMOTS



Jocelyne PHILIPPE



Eric ROZE

LA ROCHE-BERNARD



Bruno LE BORGNE
Président
Membre du Bureau
Maire



Monique LE THIEC
Suppléante



Patrick GERAUD
Membre du Bureau
Maire

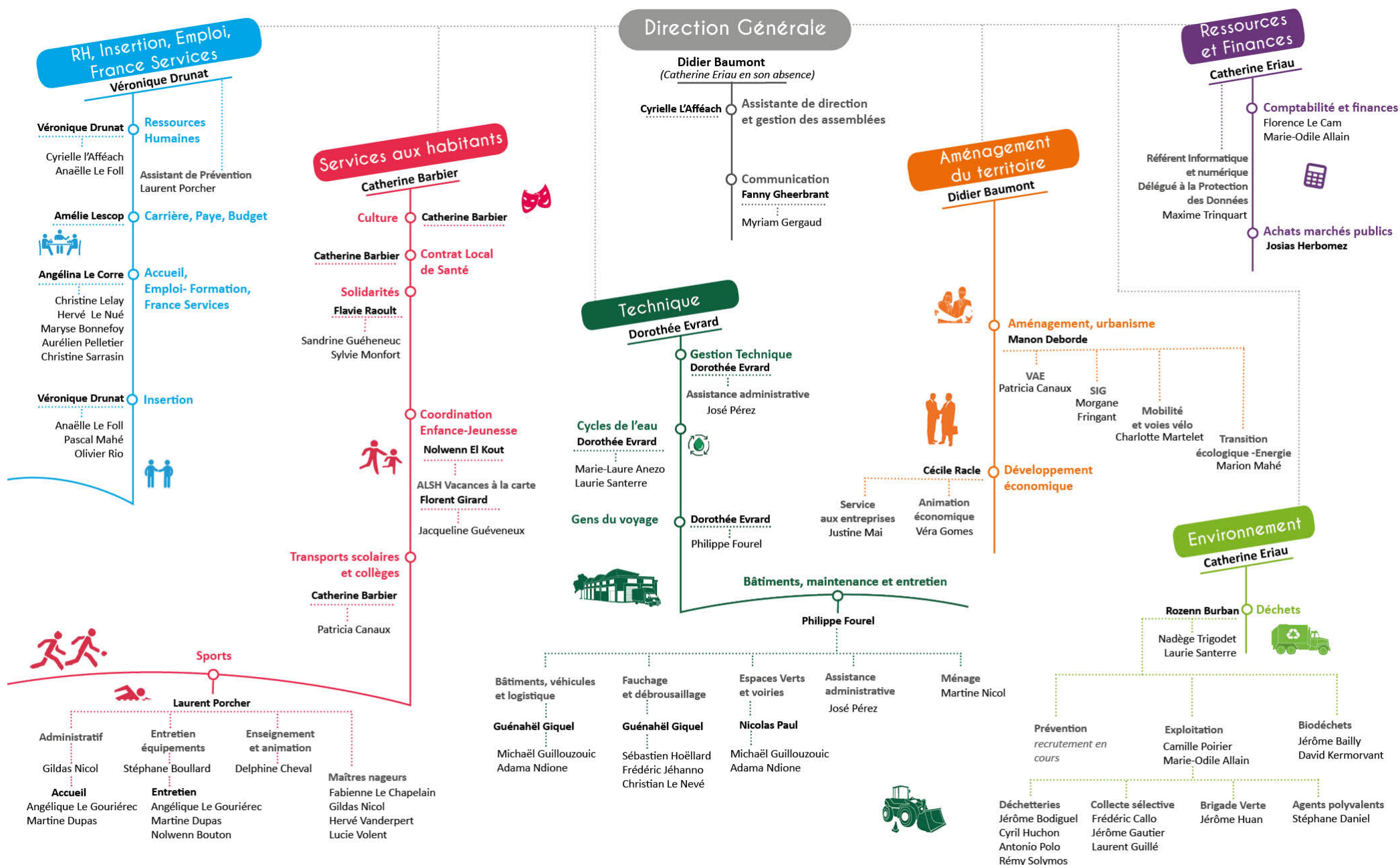


Muriel MALNOE
5^{ème} Vice-Présidente
Membre du Bureau

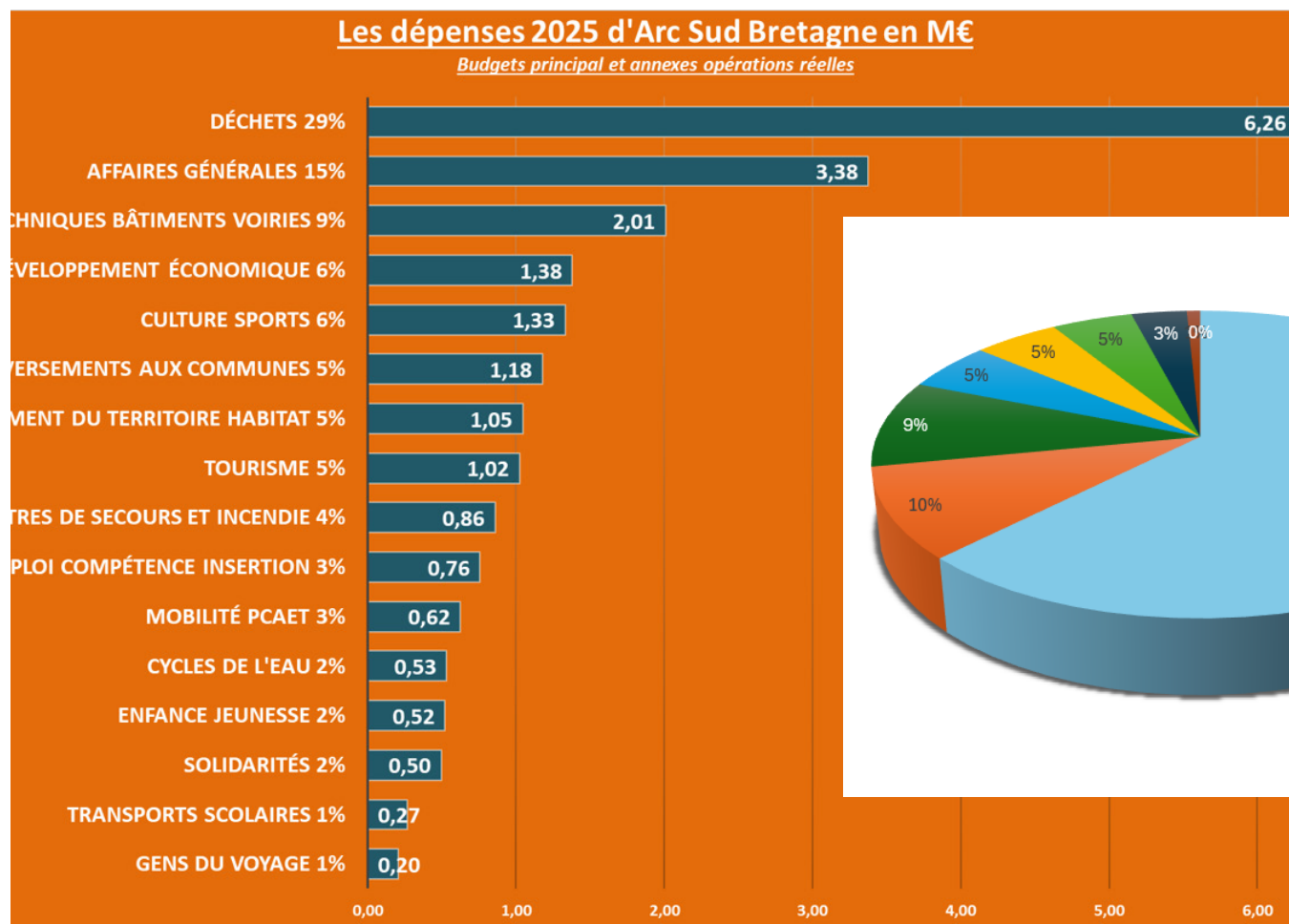


Isabelle SIRLIN

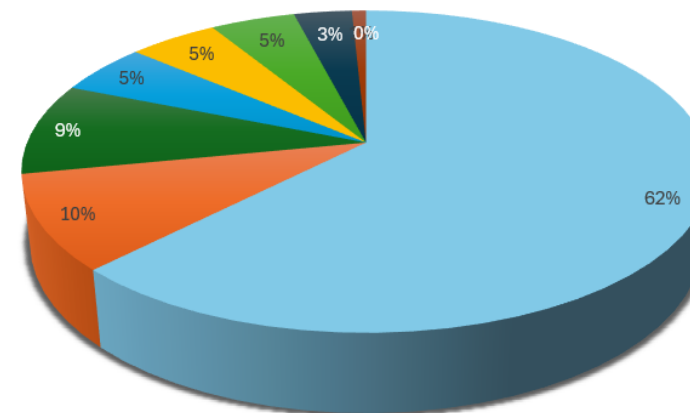
Quels sont les services de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne ?



Le Budget 2025



Quelles sont les recettes ?



- IMPOTS ET TAXES 61%
- DOTATION DE L'ETAT 10%
- SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 9%
- VENTES DE BIENS ET TERRAINS PAE 5%
- REDEVANCES USAGERS 5%
- AUTOFINANCEMENT 5%
- PRODUITS DE GESTION DONT LOYERS 3%
- RECETTES DIVERSES 1%
- EMPRUNTS

Principales dépenses en fonctionnement:

- Collecte et traitement des déchets pour 6 534 361 € (33% des dépenses),
- Reversements aux communes pour 1 254 872 € (6% des dépenses)
- Financement de l'Office de Tourisme pour 854 141 € (versement de taxes de séjours pour 561 069 € et subvention pour 293 072 €),
- Entretien des voiries communautaires 204 875 €,
- Subventions d'équilibre versées aux budgets annexes pour 200 000 €,

Les projets marquants en investissement :

- Mobilité : 423 093 € dont aménagement de pistes cyclables 207 937 € et création de stationnements vélo 215 156 €
- Centre Technique Communautaire : 413 716 € (fin des travaux de réhabilitation extension)
- Maison de la solidarité de Nivillac : 178 388 € (travaux de rénovation)
- Parcs d'activités économiques : 50 726 € pour la rénovation de l'éclairage public
- Acquisition de matériels service déchets : 96 033 € (véhicules, bacs, conteneurs, composteurs)
- Acquisitions de matériels services techniques : 88 651 €
- Travaux sur terrains gens du voyage : 78 437 €

Les services

Pôle RH, Insertion, Emploi, France Services

- Chantier d'insertion
- Emploi Formation France Services

Pôle Aménagement du territoire

- Développement économique
- Aménagement et Urbanisme

Pôle Services aux Habitants

- Affaires scolaires
- Culture
- Enfance-Jeunesse
- Solidarités
- Sports

Pôle Environnement

- Déchets

Pôle Technique

- Services techniques

Services support

- Administration Générale
- Comptabilité Finances
- Achats Marchés publics
- Protection des données et services numériques
- Ressources Humaines
- Communication
- Tourisme



Chantier d'insertion - Pôle RH, insertion, Emploi, France Services

Contexte

Pour accompagner les personnes éloignées de l'emploi et fragilisées, et favoriser leur retour à l'emploi, la collectivité porte un chantier d'insertion par l'activité économique « Nature et Patrimoine » qui permet de lutter contre l'exclusion économique et sociale. Celui-ci est soutenu par plusieurs partenaires financiers : l'Etat, et plus précisément la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités, Le Conseil Départemental du Morbihan (Service de l'inclusion sociale et des partenariats), et l'Europe, par le biais du Fonds Social Européen.



Moments forts



Hôtel à insectes réalisé pour la commune de Saint-Dolay. Cette réalisation a nécessité 63 heures de travail pour 8 agents.



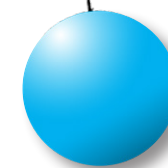
L'entretien des chemins de randonnée représente 80 % de l'activité manuelle.



Reconstruction du muret de Lourmois à Nivillac qui a nécessité 545 heures de travail pour 16 agents.

Priorité de l'année

« Permettre aux personnes confrontées à des difficultés sociales de se reconstruire, de reprendre confiance, et de gagner en autonomie, sur le plan social et professionnel »



Création des box pour l'aménagement de l'atelier du Centre Technique Communautaire. Cette réalisation a nécessité 305 heures de travail pour 12 agents.

Les grandes actions 2025

Actions du Chantier Nature et Patrimoine

Déménagement des services

Le regroupement de l'ensemble des services techniques, incluant le chantier d'insertion, a été réalisé sur un site unique, au Centre Technique Communautaire à Nivillac. Cette réorganisation a permis l'amélioration des conditions de travail des agents tout en optimisant la gestion des équipements, des véhicules et du matériel. Elle a également favorisé une meilleure coordination des équipes, et renforcé les échanges professionnels. Cela a contribué à améliorer la dynamique de coopération entre les différents services techniques.

Les agents du chantier d'insertion, sous la conduite de leur encadrant technique, interviennent sur la restauration et la valorisation du petit patrimoine bâti, tels que les fontaines, croix, fours à pain, lavoirs et murs en pierre. Ils réalisent également des petits travaux de menuiserie et assurent l'entretien courant des chemins de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Ces interventions contribuent à la préservation et à la transmission du patrimoine local, tout en améliorant l'attractivité du territoire. Elles permettent aux usagers des sentiers, qu'ils soient habitants ou touristes, de découvrir ou redécouvrir la richesse des paysages et la diversité des éléments patrimoniaux. Le chantier participe ainsi pleinement à la mise en valeur durable du cadre de vie et au développement du tourisme de proximité.

Au-delà de l'intérêt collectif des travaux réalisés, le chantier d'insertion constitue un outil majeur d'accompagnement vers l'emploi. Il offre aux personnes éloignées du marché du travail, engagées dans une démarche de transition professionnelle, la possibilité d'exercer une activité concrète et valorisante, favorisant la reprise de confiance et l'acquisition de savoir-faire techniques et de compétences transférables.

Chaque agent bénéficie d'un accompagnement socio-professionnel individualisé et hebdomadaire, permettant d'identifier les freins à l'emploi, de consolider les compétences, et de construire progressivement un projet professionnel réaliste et adapté.

Chiffres clés

31 personnes accueillies
8 femmes
23 hommes

42,86 %
taux des personnes ayant
trouvé un emploi ou
entrées en formation à
l'issue de leur contrat

236 km
Distance de chemins
de randonnée
entretenus

5 Rénovations de petit
patrimoine bâti :
1 muret en pierre,
2 fours à pain,
2 croix

13 Réalisations en bois :
6 abris scolaires,
3 hôtels à insectes,
4 nichoirs

Perspectives 2026

- Poursuivre le développement des liens et partenariats avec les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion par l'activité économique et les acteurs sociaux.

Maison des services, Service Emploi, Formation - Pôle RH, insertion, Emploi, France Services

Contexte

En un lieu unique et innovant qu'est la Maison des Services Arc Sud Bretagne, les usagers bénéficient d'un accompagnement dans leurs démarches de la vie quotidienne. La Maison des Services se veut un véritable guichet unique de proximité au service des habitants du territoire.

Priorité de l'année

« Rendre visible l'offre de services de la Maison Des Services auprès du public »

Moments forts



Forum de l'emploi saisonnier : 54 professionnels dont 29 présents ont déposé 332 offres d'emploi.



Atelier «D'autres trajectoires vers l'emploi et la formation». Un atelier ludique et interactif utilisant un jeu de cartes original a été animé par l'association Ludik'Métier.



France Rénov' : Une réunion d'information sur la rénovation de l'habitat a été animée par le CDHAT.

Chiffres clés

14 767

demandes à l'accueil de la Maison des services.

1 962

personnes reçues en entretien France Services.

417

personnes accompagnées dans l'Espace Public Numérique.

22

partenaires ont accueilli
2 780 usagers.

132

personnes inscrites au service Emploi-Formation.
490 offres ont été proposées.

Les grandes actions 2025

France Services

L'accueil France Services propose une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans les démarches administratives en lien avec 12 opérateurs nationaux : France Travail, France Titres, Assurance Maladie, Finances Publiques, Point Justice, France Rénov, Chèque Énergie, La Poste, Assurance Retraite, MSA Agricole, Allocations Familiales et Urssaf.



La Maison des services

22 partenaires ont accueilli les usagers lors de 2 475 ½ journées de permanences :

- L'ADIL,
- L'AMISEP,
- La Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan (CAF),
- La Carsat retraite et la Carsat sociale,
- Le CDHAT
- Le Conseil Départemental (Chargées d'accueil et assistantes sociales, Conseiller en Insertion Sociale et professionnel, PMI)
- La Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA)
- Le Conciliateur de justice,
- La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP),
- Douar Nevez,
- L'Espace Autonomie Santé Est Morbihan,
- France Travail,
- La Maison des aidants,
- Les Mots des Familles,
- La Mission Locale du Pays de Vannes,
- Néo Emplois 56,
- Point Accueil Ecoute Jeunes,
- Sauvegarde 56,
- UDAF

L'Espace Public Numerique

L'EPN a vocation à lutter contre la fracture numérique et faire découvrir, au travers d'accompagnement et d'ateliers, la culture digitale.

Les usagers ont à disposition cinq postes informatiques connectés ou peuvent apporter leur propre ordinateur portable. Par ailleurs, un animateur numérique est présent pour les informer, les guider et les conseiller dans l'utilisation des outils numériques, et favoriser ainsi leur autonomie.

L'EPN est ouvert en accès libre de 9h à 12h, le lundi, mardi et jeudi.

Une matinée par mois, des ateliers thématiques sur l'accès aux droits (exemple : faire sa déclaration d'impôt, créer une adresse électronique) sont proposés sur inscription.

Le service Emploi Formation

Le service Emploi Formation favorise le rapprochement entre les personnes en recherche d'emploi et les employeurs, en offrant un service de proximité exclusivement dédié à l'emploi et à la formation. Les candidats peuvent y être conseillés afin d'identifier au mieux leurs compétences et de mieux les faire valoir.

Le service Emploi Formation propose aux employeurs :

- Un accompagnement dans leur recrutement,
- L'organisation de différentes actions (visites, informations collectives, Forum de l'emploi saisonnier...),
- Un bureau et/ou une salle de réunion mis gracieusement à disposition lors d'entretiens d'embauche.

Perspectives 2026

- Forum de l'emploi saisonnier à Damgan.

- Organisation de réunions d'information thématiques en lien avec les partenaires (ex. : réunion d'information sur la retraite animée par la CARSAT).

Développement économique - Pôle Aménagement du territoire

Contexte

En 2025 la collectivité a poursuivi son engagement en faveur de l'attractivité économique du territoire, en veillant à offrir un environnement propice à l'installation pérenne et à la croissance des entreprises.

Plusieurs leviers actionnés :

- Développement et optimisation de l'offre foncière et immobilière dédiée aux activités économiques
- Facilitation de l'accès aux locaux professionnels via l'outil «bourse immobilière»,
- Accompagnement des commerces et de l'artisanat de proximité en lien avec la Région dans le cadre du dispositif Pass Commerce et Artisanat,
- Renforcement des dynamiques partenariales et du travail en réseau
- Animation du tissu économique local par l'organisation de temps d'échanges et de rencontres entre entreprises, autour de thématiques ciblées.

Moments forts



13 mai : Matinale des entreprises sur le thème : IA et Cyber



Poursuite de la mise en œuvre du Pass Commerce et Artisanat



9 octobre : 4e temps de concertation avec les entreprises du parc d'activités des Métairies à Nivillac, et présentation des conclusions de l'étude sur la restructuration du Parc.

Priorité de l'année

« Engager la mise en œuvre de la nouvelle stratégie foncière économique, et poursuivre les actions engagées dans le cadre du schéma d'accueil des entreprises »

Chiffres clés

4 ventes de foncier soit
8 500 m² vendus
3 ventes pour de l'artisanat
1 vente pour de l'industrie

3 ventes immobilières
pour un total de
516 423,55 €

+15 %
Hausse du nombre de visites
sur la bourse immobilière.
14 références supplémentaires

10 Nombre de dossiers «Pass
Commerce et Artisanat»
accompagnés, pour un total
de **59 463,04 €**

Les grandes actions 2025

Densification et extension des parcs d'activités

La Collectivité a poursuivi les démarches de densification et d'extension des parcs d'activités, répondant aux besoins d'implantation et de développement des entreprises, et pour accueillir de nouvelles activités génératrices d'emplois. Elle continue ainsi les démarches précédemment engagées, tout en lançant de nouvelles études :

- A Péaule : pour l'Extension du PA Moulin Neuf 3 (poursuite de l'étude engagée)
- A Nivillac : pour l'accueil de nouveaux commerces sur le secteur de Cabaray
- A Noyal-Muzillac : pour l'extension du PA des Buttes

48 autorisations d'urbanisme ont été accompagnées (contre 35 en 2024), témoignant ainsi d'une dynamique de densification et d'intensification des parcs d'activités du territoire.

Modernisation de la Bourse Immobilière

Arc Sud Bretagne met à disposition des dirigeants d'entreprises une bourse immobilière, afin de faciliter l'implantation de leur activité et les accompagner dans leur développement. Cet outil permet d'identifier les disponibilités du parc immobilier privé du territoire. Les entreprises et gestionnaire de biens vacants disposent ainsi d'un outil gratuit qui recense l'ensemble des locaux économiques disponibles. La bourse immobilière est directement accessible sur le site internet de la collectivité.

Perspectives 2026

- Accompagnement de la nouvelle équipe d'élus communautaires et renforcement de la communication afin d'améliorer la diffusion de l'information.
- Lancement de nouvelles études d'extension et de densification de parcs d'activités, afin de renforcer l'offre foncière économique.
- Lancement d'une étude technique globale à l'échelle de tous les parcs d'activités.
- Poursuite des actions d'accompagnement des industriels par Territoire d'Industrie.
- Poursuite des animations économiques.

Territoire d'industrie du Pays du Vannes

130 contacts individuels d'entreprises, (dont 28) sur Arc Sud Bretagne.

- Pré-audit Energie de 58 sites industriels dont 15 sur Arc Sud Bretagne (de janvier à août 2025)
- Accompagnement des 3 entreprises lauréates au montage des dossiers Fonds Vert (dont «OMT» à Péaule)
- Organisation de 3 ateliers collectifs thématiques : «Adaptation au changement climatique» et «Intelligence Artificielle» par Bretagne Compétitivité, «Bilan Carbone» par la Chambre de Commerce et d'Industrie
- Organisation de webinaires thématiques : «la solarisation des toitures» par Atlansun, «le programme Ecod'O», «les services de la Banque des Territoires»
- Newsletters mensuels de veille sur les dispositifs d'aides, appels à projet, outils, ...
- Animation de 2 ateliers collectifs des entreprises industrielles d'Arzal : «écologie industrielle territoriale», «plan de mobilité des salariés», ...
- Détection et qualification des entreprises potentiellement éligibles au dispositif de Revitalisation Michelin
- Poursuite de l'animation du collectif de la Coop Nautisme,
- Suivi d'indicateurs : nombre d'entreprises industrielles et d'emplois, suivi de la consommation d'eau, d'énergie (électricité et gaz), foncier économique cédé par les EPCI aux industriels.

Contexte

2026 marque l'aboutissement de 4 années de travail pour le service Aménagement : les documents du SCOT en révision ont été arrêtés en Conseil Communautaire le 11 février 2025.

Par ailleurs, les actions déclinant du Plan Climat Air Energie Territorial se sont poursuivies, notamment en terme de mobilité : organisation de la « Faites du vélo », implantation de stationnements vélos, poursuite du partenariat avec Blablacar Daily, réalisation d'un itinéraire cyclable,..

Enfin, depuis 2025, le Service d'accompagnement des particuliers pour la rénovation énergétique est devenu le « Service public pour la rénovation de l'habitat : Espace Conseil France Rénov' », assuré par un nouveau partenaire, le CDHAT, qui intègre une nouvelle dimension : l'adaptation du logement dans le cadre de la perte d'autonomie et le maintien à domicile.

Priorité de l'année

« Poursuivre la mise en place d'une stratégie d'aménagement durable du territoire, en veillant à la préservation des ressources et de la sobriété foncière »

Moments forts



Arrêt du SCoT, enquête publique 2025



Stationnement vélo décembre 2025



Conseil rénovation habitat auprès des usagers

Chiffres clés

116 stationnements vélos installés sur le territoire

+ de 839 personnes inscrites sur l'application Blablacar Daily, représentant **16 362** trajets en co-voiturage

96 % part des usagers interrogés satisfait du rapport qualité/prix du service de location VAE (Vélo à Assistance Electrique)

Les grandes actions 2025

Schéma de Cohérence Territoriale, le SCoT

L'arrêt projet du SCoT a été voté à l'unanimité lors du Conseil Communautaire du 11 février 2025. Conformément à la procédure, les personnes publiques associées ont été consultées et une enquête publique s'est déroulée à partir de septembre et pendant un mois, garantissant la transparence et la participation des acteurs du territoire. La commission d'enquête a émis un avis favorable au projet assorti d'une réserve. Le dossier a été modifié en fin d'année suite aux remarques des personnes publiques associées, de la commission d'enquête, et aux avis reçus lors de l'enquête publique, afin d'être approuvé en début d'année 2026.

Système d'Information Géographique, le SIG

L'application développée pour le recensement des espaces verts communautaires a été mise à disposition des communes afin qu'elles puissent, elles aussi, réaliser leur propre inventaire. Cet outil permet de mieux connaître et suivre les espaces verts du territoire (arbres, haies, pelouses, etc.). Il facilite leur entretien, et contribue à préserver la biodiversité et améliorer le cadre de vie des habitants.

Perspectives 2026

- Continuer l'effort sur la mobilité pour répondre aux objectifs PCAET et du Plan Mobilité.

La Mobilité

Mise en œuvre d'actions de sensibilisation pour le grand public et les scolaires dans le cadre de « Mai à Vélo » : Le 18 mai 2025, Arc Sud Bretagne a organisé la première édition de la "Faites du Vélo", un événement convivial dédié à la promotion des mobilités douces. Ateliers, spectacle, stands d'information, concours photo et balades à vélos ont permis de sensibiliser les habitants aux enjeux d'une mobilité durable et solidaire. Un défi à destination des scolaires, « A l'école à vélo », a été proposé aux écoles du territoire, avec à la clé, un label vélo à remporter. 8 écoles du territoire ont participé à cette première édition.

Réalisation d'un itinéraire vélo sur la commune de Le Guerno : L'aménagement de cet itinéraire complète la voie vélo régionale n° 3 entre Saint-Malo et la Presqu'île de Rhuys. Situé sur la commune de Le Guerno, il permet de relier de manière sécurisée les deux voies vertes déjà existantes et facilite l'accès des riverains et des touristes au centre bourg de Le Guerno, aux commerces, aux services et équipements sportifs ainsi qu'au Parc de Branféré. Il représente 580 m de voie verte en enrobé et 100 m de passerelle sur pilotis pour traverser la zone humide présente, sans l'endommager.

Implantation de stationnements vélo : 116 stationnements vélos ont été installés sur les communes d'Ambon, Arzal, Le Guerno, Marzan, Muzillac, Nivillac, Noyal-Muzillac, Péaule et Saint-Dolay. Selon les sites, il s'agit de stationnements de type abris ouverts ou de consignes fermées sécurisées et de bornes en U pour compléter l'offre de stationnement. Ces installations permettent de maximiser le report modal en offrant des possibilités de stationnements supplémentaires sur le territoire.

Service Affaires scolaires - Pôle Services aux habitants

Contexte

Arc Sud Bretagne développe des actions facilitant la réussite scolaire et le bien-être des élèves mais aussi de leur famille, en proposant :

- un service de transport scolaire des maternelles et élémentaires
- un soutien aux collèves via des subventions
- des interventions sportives, enseignement de la natation et séances de voile
- un soutien à la santé des jeunes et à la Parentalité

Moment fort



Un arrêt hors chaussée pour sécuriser la descente et sans traversée : aubette* pour le matin

** Une aubette est un élément de mobilier urbain permettant aux usagers des transports en commun d'attendre l'arrivée du véhicule dans un abri les protégeant des intempéries. Très souvent, ces aubettes servent aussi de panneaux publicitaires.*



Depuis septembre, les élèves maternelles et élémentaires de Muzillac ne sont plus transportés avec les collégiens.

Priorité de l'année

« Sécuriser le transport scolaire aux arrêts de bus »

Chiffres clés

2 222 €

Coût d'un élève transporté (2024-2025), dont 1 060 € financé par Arc Sud Bretagne

104 €

ce que paye en moyenne un élève transporté (2024-2025)

167

nombre d'élèves transportés en septembre 2025

1 226

nombre de collégiens résidant sur le territoire aidés par Arc Sud Bretagne

Les grandes actions 2025

Transport scolaire

Les transports scolaires sont des moyens de transports sûrs, mais des risques subsistent malgré tout. La majorité des accidents graves se produit en effet lorsque l'élève est hors du car, lors de la descente. La Région Bretagne, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, les transporteurs, ainsi que leurs personnels roulants sont fortement impliqués. Mais la sécurité, c'est aussi l'affaire des élèves, des parents et des automobilistes !

C'est pourquoi, la Communauté de Communes sensibilise régulièrement les parents et les enfants, par exemple au port du gilet rétro-réfléchissant, que la Région peut fournir gratuitement sur simple demande, ou sur les bons réflexes à avoir à l'arrêt de car. Le service vérifie sur le terrain que le personnel roulant respecte les circuits et les arrêts, et que les parents des élèves maternelles sont présents aux arrêts. Enfin, les communes aménagent les arrêts afin d'y optimiser la sécurité et le confort.

Ces messages sont passés aux familles dès la rentrée qui se prépare en concertation avec les acteurs institutionnels et opérationnels. Les arbitrages sont réalisés en concertation avec plusieurs enjeux à l'esprit : sécurité de l'arrêt, temps de trajet et coût du service.

Restauration scolaire

Le restaurant scolaire a été restitué à Muzillac, en septembre 2023. Une convention annuelle définit les conditions d'utilisation du restaurant scolaire municipal par la Communauté de Communes (Vacances à la Carte et La Marinière).

Soutien aux collèges

Arc Sud Bretagne compte 3 collèges, où sont scolarisés 1 206 élèves. Afin de les accompagner dans leur scolarité, la Communauté de Communes organise, avec les communes de Muzillac, de Nivillac et d'Arzal, la mise à disposition des équipements sportifs. De plus, elle verse une aide pour financer les activités parascolaires et, ainsi, renforcer l'éveil et le capital social des collégiens.

Enfin, la restitution du restaurant scolaire à Muzillac a entraîné la modification de l'aide aux repas accordée aux élèves scolarisés au collège Saint-Joseph. Dans le contexte inflationniste actuel, et afin de ne pas faire supporter aux familles une immédiate et importante augmentation du prix des repas, un accord a été donné par les services de l'Etat au Président d'Arc Sud Bretagne pour une baisse progressive du montant de cette aide.

Perspectives 2026

- Mettre en place une nouvelle convention de délégation des transports scolaires avec la Région, avec des impacts financiers, juridiques et organisationnels.
- Poursuivre la sécurisation des circuits et arrêts en partenariat avec les communes.

Contexte

2025 a confirmé le soutien d'Arc Sud Bretagne au secteur de la culture, en renouvelant la convention Entre Cour et Jardin (2025-2027) avec les communes Muzillac et Nivillac. Cette programmation Jeune Public n'hésite pas à aborder des sujets d'actualité et fait écho aux enjeux du territoire, dont les questions de santé.

Arc Sud Bretagne continue de soutenir les événements culturels à vocation départementale, régionale voire nationale, dans un contexte de forte augmentation des dépenses.

Priorité de l'année

« Renouveler la convention *Entre Cour et Jardin*, et créer du lien entre la culture et les autres politiques de la Communauté de Communes »

Moments forts



Les festivals sont un lieu où le vivre ensemble prend tout son sens : entre les festivaliers bien sûr, mais aussi entre les bénévoles de tous âges



9 septembre 2025 : signature de la convention annuelle Entre Cour et Jardin

Chiffres clés

31 572 € montant des subventions versées aux 10 événements soutenus par Arc Sud Bretagne

15 spectacles proposés aux plus jeunes et à leur famille, dans le cadre d'Entre Cour et Jardin

4 481 entrées pour la programmation jeune public Entre Cour et Jardin, dont **80%** en scolaire

Les grandes actions 2025

Entre Cour et Jardin

Entre Cour et Jardin, programmation culturelle à destination du jeune public, en scolaire ou en famille, est née il y a 25 ans. Depuis, Arc Sud Bretagne, Muzillac et Nivillac mutualisent leurs moyens, autour de cet événement, qui complète les autres actions engagées par la Communauté de Communes pour les jeunes. Arc Sud Bretagne n'étant ni propriétaire, ni exploitante d'une salle de spectacle, et n'ayant pas d'animateur culturel au sein de ses effectifs, s'appuie sur les compétences des deux communes qui assurent la programmation et l'accueil des spectateurs.

La saison se déroule d'octobre à février avec un temps fort autour du Festival Prom'nons Nous. La mutualisation s'élargit alors à 7 communes. Cette programmation, menée en concertation, permet d'offrir des spectacles de qualité dans des conditions optimisées.

Chaque année, l'engagement de la Communauté de Communes s'élève à 99 200 €, permettant aux communes d'atteindre l'équilibre entre dépenses et recettes. Ce financement partagé permet de proposer des tarifs très attractifs pour les scolaires de 3 à 11 ans (2,70€/élève) et le grand public (5 €).

Soutien aux événements culturels

Arc Sud Bretagne soutient les associations qui organisent des événements culturels qui répondent à certains critères. Afin de mettre en cohérence leurs orientations politiques, les élus ont souhaité encourager la mutualisation entre les associations ainsi que les pratiques vertueuses dans le domaine de la prévention et de la réduction des risques en milieu festif. A ce jour, l'aide peut représenter entre 5 et 10 % de l'assiette des dépenses éligibles, avec un point de vigilance sur l'équité de traitement entre les associations.

Diffusion cinématographique

Arc Sud Bretagne est propriétaire des cinémas de La Roche-Nivillac et de Muzillac qu'elle loue à des associations exploitantes. En complément, chaque année, elle s'engage auprès des 3 cinémas locaux dans le Festival Jeune Public Cinéloustics.

Mise en ligne d'un annuaire des enseignements artistiques

La commission Culture a mis en ligne un annuaire des enseignements artistiques présents sur le territoire d'Arc Sud Bretagne. 53 ressources ont ainsi été référencées. Le guide des associations culturelles est téléchargeable.

Perspectives 2026

- Accompagner les démarches de réduction et de prévention des risques en milieu festif.

Service Enfance-Jeunesse - Pôle Services aux habitants

Contexte

L'année 2025 marque une étape clé pour le territoire, consacrée au bilan du projet social et à la construction collective de ses perspectives. Ce travail s'appuie sur une concertation approfondie avec l'ensemble des acteurs : élus, professionnels des communes et de la Communauté de Communes, ainsi que les partenaires locaux. Cette démarche partagée vise à identifier les enjeux du territoire et à définir les actions prioritaires à conduire au sein d'ASB pour la période 2025-2029, au service de tous les usagers : enfants, jeunes, familles et seniors.

Moments forts



PST / parentalité : 63 parents à la conférence «dis-moi non s'il te plaît» le 8 mars 2025



PST 2025/2026 : réunion de concertation du 27 mars 2025 avec les élus, professionnels et partenaires.



27 et 28 octobre 2025 : stage Baby-sitting pour 10 jeunes du territoire Arc Sud Bretagne

Priorité de l'année

« Renouveler le Projet Social de Territoire (PST) 2025-2029, et prioriser les actions à mener »

Chiffres clés

289 enfants accueillis au sein de l'ALSH Vacances à la Carte

13 jeunes ont effectué **61** missions dans le cadre du dispositif «Argent de poche»

196 jeunes ont participé aux actions communes du Réseaux Jeunesse

Les grandes actions 2025

Renouvellement du PST pour la période 2025-2029

L'année 2025 a été consacrée au bilan du Projet Social de Territoire (PST) 2024 et à la définition des nouveaux enjeux du PST 2025-2029 par les élus. L'ensemble des acteurs du territoire – élus, agents et partenaires – s'est mobilisé afin d'identifier les actions à poursuivre, à améliorer ou à créer. La collectivité a été accompagnée par le cabinet d'études KPMG, chargé d'animer la concertation, d'organiser les réunions et de dresser le bilan, restitué en juin 2025.

Pour le nouveau Projet Social de Territoire 2025-2029, les élus ont retenu trois enjeux prioritaires : prévenir, aller vers/faciliter l'accès à l'offre, et coordonner les actions pour tous les publics, de la petite enfance aux seniors. Ce projet se décline en un programme de 12 fiches actions, pilotées par les chargés de coopération thématique des communes. Il repose sur un travail collectif et collaboratif entre l'ensemble des acteurs du territoire afin de répondre aux enjeux locaux et aux besoins des usagers.

Vacances A la carte

En 2025, l'accueil de loisirs Vacances A la Carte a poursuivi le développement d'une offre éducative structurée, fondée sur des projets d'animation inscrits dans les axes du projet éducatif de territoire. Ces projets ont permis de proposer aux enfants et aux jeunes des expériences variées favorisant le bien-être, la créativité, la coopération, l'ouverture culturelle et l'ancrage territorial. L'année a été rythmée par plusieurs projets d'animation tels que Manger-Bouger, Entre Terre et Ciel, 100 % Breizh, Les Arts du Cirque, Entre Terre et Mer – L'Aventure au Grand Air, Contes et Légendes ou Intrigues et Mystères, contribuant à renforcer la cohérence pédagogique de l'accueil.

L'été a constitué le principal temps fort de l'année, marqué par une programmation riche et des séjours sous tentes. Les vacances d'hiver et d'automne ont connu une bonne fréquentation. L'année a également permis de consolider les outils de travail de l'équipe : temps de préparation, évaluation des activités, partage des ressources et attention portée à la posture éducative.

Accompagnement des ALSH du territoire par le PRH56

Tout au long de l'année 2025, dans le cadre du PST/CTG, les ALSH du territoire Arc Sud Bretagne ont bénéficié d'un accompagnement renforcé pour favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap ou présentant des particularités. Les structures identifiées comme ayant des besoins spécifiques ont été accompagnées par le PRH56, acteur ressource incontournable en matière d'inclusion. Chaque équipe a pu exprimer les difficultés rencontrées et co-construire des outils adaptés afin de garantir un accueil de qualité, dans une démarche de bien vivre ensemble pour l'enfant, sa famille et l'ensemble des jeunes accueillis. Des temps de suivi réguliers entre le PRH56 et les équipes ont permis d'ajuster les modalités d'accueil et les situations rencontrées. Par ailleurs, des rencontres entre professionnels ont favorisé le partage d'expériences et l'analyse de pratiques, renforçant ainsi le maillage territorial et la qualité de l'accueil des jeunes.

Perspectives 2026

- Mise en œuvre du plan d'actions du Projet Social du Territoire 2025/2029 d'Arc Sud Bretagne au travers trois enjeux majeurs : prévenir, favoriser l'aller vers/l'accès à l'offre et renforcer la coordination des acteurs.

Service Solidarités - Pôle Services aux habitants

Contexte

Les habitants d'Arc Sud Bretagne s'intéressent à leur santé physique et mentale. Arc Sud Bretagne poursuit ses actions visant à améliorer le quotidien des habitants les plus précaires. Conditions socio-économiques, facteurs environnementaux, système de soins, patrimoine génétique, tous ces éléments conditionnent l'état de santé de la population. Les élus ont fait le choix de s'engager dans un Contrat Local de Santé qui commence à se traduire par des actions concrètes

Moments forts



Avril 2025, Semaine de la Santé : les jeunes ont participé à un escape game sur les addictions



Mars 2025 : formation élus, agents et partenaires : «comment se saisir de la santé publique au niveau local?»



Théâtre forum « Bénéfice net : le sénior du numérique » animé par la troupe de théâtre Casus Délire

Priorité de l'année

« Rendre visible le Contrat Local de Santé et accompagner le vieillissement des résidents de La Marinière »

Chiffres clés

55 jeunes ont participé à l'escape game sur les addictions

15 animations proposées dans le cadre de La Semaine Bleue

120 bénévoles des associations caritatives font vivre les maisons de la solidarité

Les grandes actions 2025

Contrat Local de Santé 2023-2027 (CLS)

Arc Sud Bretagne a signé son 1^{er} Contrat Local de Santé en octobre 2023. Il s'organise autour de 4 axes prioritaires:

- Etre acteur et citoyen de sa santé
- Promouvoir des cadres de vie favorables à la santé
- Faciliter l'accès aux droits et aux soins, notamment auprès des personnes vulnérables
- Impulser des nouvelles dynamiques en santé

Soutien à l'Espace Autonomie Santé (EAS) Est Morbihan

Arc Sud Bretagne est fortement impliquée dans la politique autonomie, compétence du Département pour le volet social et de l'Etat pour le volet sanitaire. Depuis le 1^{er} octobre 2022, l'association Espace Autonomie Santé Est Morbihan organise les services d'accueil, d'information et d'accompagnement des usagers sur le territoire, mais aussi, la coordination des professionnels faisant face à des personnes aux besoins de santé complexes. Depuis peu, elle est référente dans le répit des aidants.

Le soutien financier d'Arc Sud Bretagne permet d'avoir le service présent au siège de la Communauté de Communes, disponible sur rendez-vous pour les seniors, les personnes en situation de handicap et les professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux.

Perspectives 2026

- Organiser la Semaine de la Santé en avril 2026.
- Coordonner la Semaine d'information en Santé Mentale en octobre 2026.

Résidence La Marinière

La Marinière est un lieu de vie non médicalisée pour personnes de + 60 ans, autonomes. Le concept c'est d'être chez soi, dans un logement indépendant, tout en ayant la possibilité de se retrouver dans un lieu de vie commune, sous l'œil bienveillant des maîtresses de maison. Le service s'adapte à l'évolution de l'autonomie des résidents. La Marinière commercialise 15 logements seniors. L'ouverture vers l'extérieur représente un enjeu important. Elle permet de lutter contre l'isolement des seniors. La Marinière ouvre ses portes aux personnes extérieures du lundi au vendredi pour le déjeuner, et le premier mercredi de chaque mois pour les animations. Par ailleurs, 5 logements FJT (Foyer Jeunes Travailleurs) y sont gérés par l'association Mme Molé.

Actions de prévention de la perte d'autonomie

Le territoire d'Arc Sud Bretagne n'échappe pas au phénomène national de vieillissement de la population. Afin de favoriser le bien vieillir des seniors, des actions de prévention sont proposées : équilibre, audition, numérique, nutrition, mémoire, sommeil.... Ces actions participent au maintien à domicile et répondent ainsi au choix de vie des seniors. Les actions proposées sont complémentaires : par exemple, les cafés connectés sont une continuité des ateliers numériques, l'activité physique adaptée complète les ateliers équilibre.

Soutien aux associations caritatives

Arc Sud Bretagne est propriétaire des deux Maisons de la solidarité, qu'elle met à disposition à titre gracieux, à des associations caritatives du territoire. Les bénévoles apportent une réponse aux besoins essentiels des habitants les plus fragiles à travers différentes aides.

- Poursuivre la mise en œuvre du programme de Prévention seniors 2026-2027.

Service Sports - Pôle Services aux habitants

Contexte

Construit en 1974, l'équipement aquatique arrive en fin de cycle : son remplacement par une nouvelle piscine est aujourd'hui envisagé. En attendant les orientations du prochain mandat, Arc Sud Bretagne assure le maintien d'un service essentiel, au cœur de la prévention des noyades et de la sédentarité. Le sport à Arc Sud Bretagne, c'est aussi le sport scolaire pour 2 500 élèves, ainsi qu'un soutien actif aux associations sportives locales.

Moments forts



4 octobre 2025 : 9^e édition du défi des ponts



Soutien à la base nautique d'Arzal avec la nouvelle activité kayak pour les scolaires



Partenariat entre le Rugby Club du Pays Muzillac (RCPM) et le Rugby Club Vannetais (RCV)

Priorité de l'année

« Accompagner le cabinet retenu dans l'étude d'opportunité concernant l'avenir de la piscine »

Chiffres clés

172 000 €

Dépenses

14 000 €

Recettes

Budget du service Sports

1 188 €

montant de la subvention au trail «défi des ponts»

2 500 heures

Mise à disposition gratuite aux clubs, équivalent 36 000 €

Les grandes actions 2025

Prévention des noyades

Chaque année, environ 1 000 noyades sont recensées en France. L'été dernier, 268 noyades mortelles (+14% par rapport à 2024) ont été enregistrées, dont 17 en Bretagne (source : Santé publique France).

Dans un territoire marqué par son littoral, l'apprentissage de la natation est une priorité absolue pour Arc Sud Bretagne.

Ainsi, près de 2 200 élèves participent chaque année à des cycles d'apprentissage encadrés par des maîtres-nageurs sauveteurs dans le cadre scolaire et extra-scolaire. À l'issue de ces formations, les enfants ayant validé les compétences reçoivent un pass nautique, indispensable pour pratiquer des activités nautiques.

Cette démarche de prévention concerne également les adultes : en 2025, 60 personnes ont pu se familiariser avec le milieu aquatique grâce à des cours d'aquaphobie ou améliorer leurs performances via des séances de perfectionnement.

Bouger pour mieux vivre : l'activité physique au cœur de la santé

Chaque année, près de 2 500 élèves sont sensibilisés aux bienfaits de l'activité physique sur la santé grâce à l'engagement humain, matériel et financier d'Arc Sud Bretagne.

La collectivité prend ainsi en charge 100% des coûts liés à l'enseignement de la natation pour les élèves de la grande section au CM2, et près de 90% des dépenses concernant les activités nautiques et les activités terrestres.

Au-delà du public scolaire, près de 700 personnes bénéficient chaque année des cours dispensés à la piscine des Métairies. La moyenne d'âge des participants, supérieure à 60 ans, illustre pleinement le rôle préventif joué par la collectivité en faveur de la santé et du bien-être de ses habitants.

Cette ambition s'inscrit dans la stratégie nationale de promotion de l'activité physique et sportive, devenue un enjeu majeur de santé publique. Elle constitue également l'une des orientations fortes du Contrat Local de Santé, signé le 4 octobre 2023.

Arc Sud Bretagne agit aussi en faveur de la santé mentale, en relayant auprès de ses partenaires les actions de sensibilisation menées dans le cadre des semaines d'information organisées par l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM).

Maillage du territoire avec des équipements sportifs

Pour mailler le territoire avec des équipements de proximité, accessibles et adaptés à tous les publics, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne s'appuie sur un réseau de 5 équipements sportifs communautaires structurants :

la Piscine des Métairies à Nivillac, la Salle de gymnastique à Muzillac, les Terrains de rugby à Le Guerno, la Salle multisport à Nivillac, la Base nautique à Arzal.

Par leurs spécificités et leur complémentarité, ces équipements viennent enrichir l'offre sportive et renforcer l'égalité d'accès sur l'ensemble du territoire.

Ils poursuivent deux objectifs majeurs : Encourager la pratique sportive pour tous les publics, et garantir une accessibilité optimale, en misant sur la proximité et l'adaptation aux besoins locaux.

Perspectives 2026

- Accompagner les nouveaux élus dans la mise en place du nouveau PPFI 2027-2032.

Service déchets - Pôle Environnement

Contexte

Les tonnages de déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire se stabilisent après 2 années de forte diminution alors que les dépôts en déchetteries continuent d'augmenter. Face à ce constat, l'enjeu de 2025 a été la mise en œuvre d'actions visant à poursuivre la diminution des déchets produits sur le territoire : le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), le tri à la source des biodéchets, les animations de sensibilisation.

En parallèle, les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées et permettent un retour à l'équilibre financier du service.

Moments forts



Approbation du PLPDMA ; Atelier participatif à l'élaboration du PLPDMA



Prévention et gestion des biodéchets : Journée de formation à destination des agents des services espaces verts communaux et intercommunaux animée par Jérôme BAILLY et l'organisme spécialisé PROXALYS



Préparation du renouvellement de marché de collecte pour le 1^{er} janvier 2026; Nouveau camion benne à ordures ménagères floqué d'un message de prévention et de tri des déchets

Priorité de l'année

« La mise en œuvre des premières actions du PLPDMA et la continuité du tri à la source des biodéchets »

Chiffres clés

34 Actions inscrites au PLPDMA

18 Sites de compostage partagé répartis sur le territoire

plus de 144 000 passages d'usagers sur les déchetteries et plateformes de déchets verts

Les grandes actions 2025

Le PLPDMA

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) est un plan d'actions de 6 ans (2025-2030) visant à réduire les déchets produits par les usagers du territoire. Il s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire.

Ce plan, constitué de 34 actions rassemblées en 8 thématiques, a pour objectif de réduire de 38 kg la production de déchets par habitant (passer de 712 kg en 2023, à 674 kg en 2030).

Les 1^{ères} actions du PLPDMA ont été lancées en septembre :

- Exemplarité des communes et de la Communauté de Communes : réalisation d'un diagnostic de la production des déchets afin d'établir une feuille de route communale, site pilote au Centre Technique Communautaire
- Réponse à l'appel à projet régional « Défi foyer zéro déchet »
- Promotion du réemploi avec animation au conteneur présent à la déchetterie de Le Guerno
- Réflexion sur une stratégie de communication du service déchets reflétant les objectifs du PLPDMA, flocage des nouveaux camions de collecte.
- Diagnostic des déchets des professionnels gros producteurs pour un accompagnement individualisé.

Perspectives 2026

- Réaliser le travail préparatoire à la mise en place du contrôle d'accès en déchetteries en 2027, afin d'améliorer les conditions d'accueil des usagers et d'y limiter et mieux orienter les apports.
- Dans la continuité du tri à la source des biodéchets, poursuivre des actions ciblées sur les solutions de gestion des végétaux à domicile.
- Dans le cadre du PLPDMA, déployer les actions de prévention des déchets et d'exemplarité dans les établissements communaux et intercommunaux, et lancer le « défi foyer zéro déchet » sur le territoire.

Le déploiement du tri à la source des biodéchets

Le déploiement du tri à la source des biodéchets s'est poursuivi avec une campagne de distribution de composteurs individuels dans chaque commune au printemps accompagnée d'un temps de sensibilisation.

4 nouveaux sites de compostage partagé ont vu le jour, ce qui porte à 18 le nombre total de sites sur notre territoire.

La mise en place d'actions pour la gestion in situ des résidus végétaux :

- Permanences de sensibilisation organisées sur les plateformes de déchets verts
- Formation des agents communaux et intercommunaux des espaces verts
- Réalisation de panneaux d'information pédagogique mis à disposition des communes
- Organisation de campagnes de broyage
- Animations (Disco Soupe, Nos amies les p'tites bêtes du compost, Bio en Fête, etc.)

Prestations de collecte

Le prestataire du marché de collecte des déchets en porte à porte et en apport volontaire a été retenu en février. Un travail de préparation a été réalisé pour redimensionner les tournées de collectes, accompagner à la commande des matériels dont les nouveaux camions de collecte avec cabine surbaissée, lève-conteneur électrique, flocage et carburant à l'OLEO 100 (biocarburant issu du colza).

Ce marché est marqué par le transfert des agents de collecte précédemment en régie Arc Sud Bretagne vers le prestataire privé, ce qui a nécessité un accompagnement des agents par un travail collaboratif étroit entre les services ressources humaines et exploitation de la collectivité et du prestataire.

Services techniques - Pôle Technique

Contexte

L'année 2025 marque une étape importante dans le fonctionnement des services communautaires à vocation technique (Espaces verts, interventions techniques, SPANC, Fauchage, Cycles de l'eau). Ils ont emménagé dans le nouveau Centre Technique Communautaire situé au parc d'activité de La Grée à Nivillac, remplaçant ainsi 4 sites auparavant répartis sur le territoire en 1 seul. Les obligations réglementaires en termes de respect de la biodiversité et l'évolution climatique obligent les agents à adapter leurs pratiques pour maintenir un entretien qualitatif des espaces verts, des bords de voirie, des chemins et des voies vélo. Par ailleurs, la gestion du patrimoine bâti communautaire est fortement impactée par la hausse du coût des énergies.

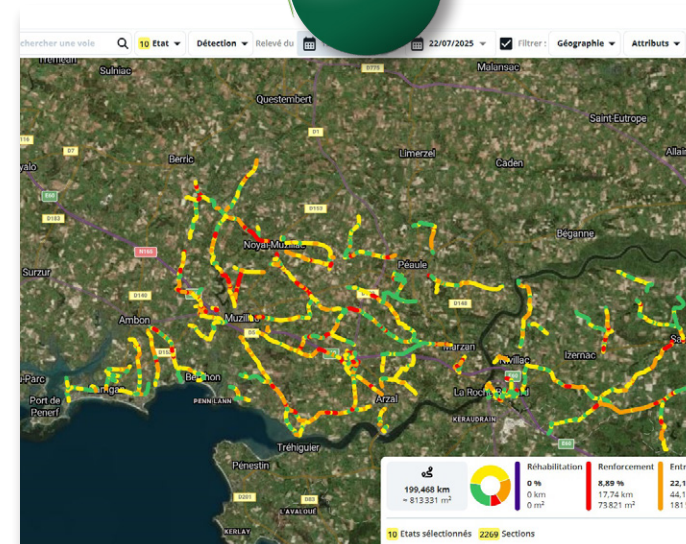
Moments forts



Emménagement des services dans le nouveau Centre Technique Communautaire



Rénovation du toit de la Maison de la Solidarité à Nivillac avec désamiantage



L'ensemble des voiries a été analysé à l'aide de l'intelligence artificielle afin de faire un état des lieux global.

Priorité de l'année

« Emménager dans les nouveaux locaux du Centre Technique Communautaire tout en maintenant le service rendu à la population »

Chiffres clés

1 531 907,20 €

montant des investissements pour le Centre Technique Communautaire

1 200 km

nombre de kilomètres de bords de voiries à traiter en fauchage et débroussaillage

200 km

nombre de kilomètres de voiries diagnostiquées via l'intelligence artificielle

Les grandes actions 2025

Inventaire du patrimoine des espaces verts

Les agents des services des espaces verts et cartographique ont formalisé à travers l'outil SIG le patrimoine végétal de la collectivité. Ce nouvel outil permet d'optimiser les interventions et d'améliorer la gestion des espaces verts communautaires. Cela permet aussi de capitaliser le savoir des agents et d'apporter les connaissances nécessaires à la mise en place d'un plan de gestion différenciée.

Quelques chiffres de l'inventaire :

213 arbres, dont 23 espèces différentes sur plus de 759 hectares d'espaces verts.

Etude de vulnérabilité de la zone conchylicole

Cette étude visait à identifier les sources potentielles de contamination microbiologique affectant les zones conchylicoles, et à comprendre leur dynamique à l'échelle du bassin versant et du littoral.

L'année 2025 s'est donc conclue par un diagnostic complet avec un plan d'actions hiérarchisé et opérationnel pour garantir la qualité sanitaire des coquillages.

Implantation des ombrières sur le site du CTC

Dans le cadre de la politique de développement des énergies renouvelables prévu dans le cadre du Plan Climat Air et Energie du Territoire (PCAET), un partenariat avec Morbihan Energies a permis l'implantation de 1200 m² d'ombrières photovoltaïques sur le site du Centre Technique Communautaire à Nivillac. La production électrique sera injectée dans le réseau Enedis et alimentera à terme les habitations et bâtiments environnants. En contrepartie, la Communauté de Communes bénéficiera d'un tarif préférentiel sur l'électricité consommée par les bâtiments communautaires situés sur Nivillac.

Perspectives 2026

- Réaliser l'inventaire du patrimoine pluvial des voiries communautaires.
- Entreprendre les travaux de reprise d'enrobé sur les communes de Saint-Dolay et de Nivillac.
- Sécuriser et cartographier les données du service SPANC.
- Réaliser les travaux de remplacement du système de chauffage et de ventilation du cinéma de Muzillac.

Contexte

Le service Comptabilité Finances est chargé de l'élaboration des budgets et de leur exécution, de la comptabilité analytique par service avec mandatement et émissions des avis de sommes à payer, du suivi des indicateurs financiers, de la gestion de la trésorerie, de la dette, de la TVA, des versements de subventions, du suivi des régies et des déclarations d'assurances.

Moments forts

JUILLET : Présentation lors du Conseil Communautaire du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur la gestion de la Communauté de Communes pour les exercices 2019 et suivants.

La CRC y fait 5 recommandations dont une relative aux finances : se rapprocher du comptable public afin de fiabiliser l'inventaire comptable au regard de l'état de l'actif.



Priorité de l'année

« Maintenir une santé financière saine et maîtrisée, et accompagner au mieux les services dans les procédures budgétaires et comptables »

FEVRIER : Rencontre Finances avec les DGS des communes pour présenter les mesures du projet de loi de finances 2025 et les relations financières entre la Communauté de Communes et ses communes membres.

JUILLET : Réunion d'information de la DGFiP, avec présentation du nouveau Responsable du Service de Gestion Comptable d'Auray en poste depuis le 1er janvier 2025, et de différents thèmes d'actualités, et signature d'une convention de recouvrement.

Chiffres clés

17,5 M€

Dépenses réelles de fonctionnement

3,8 M€

Dépenses réelles d'investissement

1 budget principal 3 budgets annexes

2 427 titres
3 386 mandats

5 M€

Montant de la dette consolidée au 31/12/2025

Les grandes actions 2025

Clôture du budget annexe «Locations Immobilières» le 31 mars

Arc Sud Bretagne ayant cédé un certain nombre de biens immobiliers à usage locatif depuis 2021, il n'était plus pertinent de conserver un budget annexe dédié à la gestion des locations immobilières. La gestion des biens restant en location a été reprise au budget principal.

Remboursement anticipé d'emprunts

Des cessions ayant engendré un excédent d'investissement et un bon niveau de trésorerie, Arc Sud Bretagne a pu procéder au remboursement anticipé total ou partiel de 6 emprunts pour un montant total de 528 000 €, permettant de réaliser une économie sur intérêts d'emprunts de près de 40 000 €.

Clôture du budget annexe «Transports scolaires» le 31 décembre

Arc Sud Bretagne est autorité organisatrice de second rang en matière de gestion du transport scolaire pour les maternelles et élémentaires. La Région ayant modifié les modalités de la convention signée dans ce cadre avec la Communauté de Communes, notamment les conditions de prise en charge des paiements réalisés auprès des transporteurs, le montant des dépenses relatives aux transports des scolaires ne nécessitait plus le maintien d'un budget annexe.

Perspectives 2026

- Elaborer le Plan Pluriannuel de Fonctionnement et d'Investissement (PPFI) 2027-2032.
- Renforcer l'accompagnement des services dans la recherche de subventions et l'élaboration des dossiers.
- Améliorer la mise en œuvre de l'annexe verte des comptes financiers uniques.

Contexte

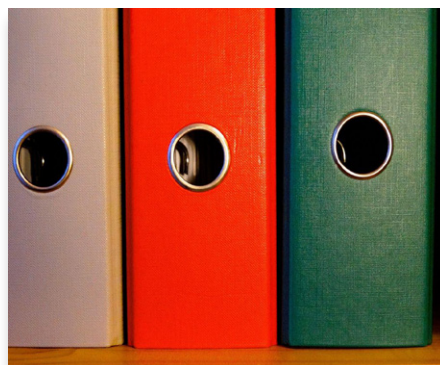
Par « marchés publics », on entend le processus par lequel les organismes publics acquièrent des travaux, des biens et des services auprès de fournisseurs au terme d'une procédure ouverte et concurrentielle visant à obtenir des prestations de qualité et d'un bon rapport coût-avantage.

Le service Achats Marchés Publics accompagne et conseille les élus et les services dans la conduite des procédures de consultation en matière de commande publique, dans une optique de transparence, de sécurisation juridique et d'optimisation des achats. Il assure également le suivi de l'exécution administrative et comptable des marchés publics.

Moments forts



Le marché de collecte des déchets en porte-à-porte et en bornes d'apport volontaire a représenté un enjeu stratégique en matière de service rendu aux usagers, d'organisation territoriale et de maîtrise des coûts pour un montant de **11 486 000 € sur 7 ans**.



Le renouvellement des marchés d'assurances a permis de garantir une couverture adaptée aux risques de la collectivité tout en assurant une optimisation financière pour un montant de **542 248 € sur 4 ans**.

Priorité de l'année

« Garantir une livraison de biens et de services rentables, de qualité et dans les délais, tout en respectant les réglementations relatives aux marchés publics »



Une formation marchés publics conçue et animée par le service à destination des agents de la collectivité.

Chiffres clés

21 procédures de passation de marchés dont **3** formalisées

13 M€ HT

Montant total des 21 marchés

Grandes actions 2025

Fonctionnement du service

En 2025 le service Achats Marchés Publics a été fortement mobilisé pour assurer la préparation, la consultation et l'attribution de marchés stratégiques pour le fonctionnement et la continuité du service public.

Projets structurants

Le service a accompagné la réalisation de projets structurants pour le territoire, notamment la mise en œuvre de l'itinéraire cyclable n°13 Le Guerno – Noyal-Muzillac, contribuant au développement des mobilités douces et à l'amélioration des liaisons intercommunales.



Formation interne

Le service a également conçu et mis en place une formation dédiée aux marchés publics à destination des agents de la collectivité, structurée en deux volets complémentaires : les bases essentielles des marchés publics et le décryptage de la procédure interne.

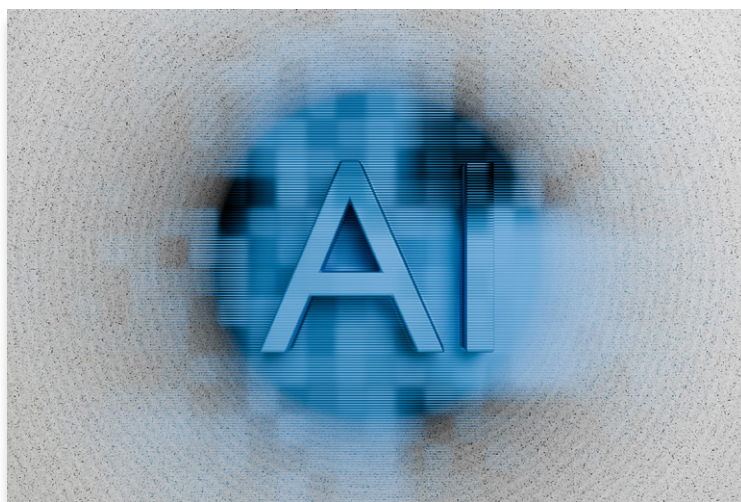
Cette formation a permis de sensibiliser 21 agents au respect du cadre réglementaire de la commande publique, de renforcer la bonne application des procédures internes et de sécuriser les pratiques professionnelles. Elle a également contribué à améliorer la compréhension des rôles de chacun et à favoriser une collaboration plus efficace entre les services.

Perspectives 2026

- Renouvellement des instances communautaires dont la Commission d'Appel d'Offres (CAO).
- Il est prévu le renouvellement de 11 marchés.
- Accompagnement des nouveaux élus sur les procédures de marchés publics.

Contexte

Au cours de l'année 2025, le service mutualisé Protection des Données et Services Numériques a continué d'accompagner Arc Sud Bretagne dans la poursuite de sa transition numérique, avec le déploiement interne de nouveaux outils. Cette année a également été marquée par la montée en puissance de l'Intelligence Artificielle dans les usages privés comme professionnels, ce qui appelle à un encadrement et à un accompagnement du changement afin de tirer parti au mieux des opportunités qu'offrent les outils IA dans l'accomplissement de nos missions de service public, tout en identifiant et limitant les risques.



Cette année a eu lieu une nouvelle campagne de sensibilisation des agents de la collectivité sur les thèmes de la protection des Données et de l'Intelligence Artificielle

Priorité de l'année

« Accompagner la transformation numérique d'Arc Sud Bretagne et maintenir la cybersécurité comme priorité dans les services »

Chiffres clés

18/mois

nombre de cyberattaques visant les collectivités territoriales

source Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information

89%

communes qui expérimentent l'IA et utilisent l'IA générative.

source Baromètre Data Publica, Les collectivités territoriales, la donnée et l'IA

49%

communes de moins de 3500 habitants ayant engagé au moins un projet d'action publique basé sur la donnée numérique

source Baromètre Data Publica, Les collectivités territoriales, la donnée et l'IA

Grandes actions 2025

Sensibilisation à la Protection des données, la cybersécurité et l'Intelligence Artificielle

Les agents de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne ont une nouvelle fois été sensibilisés aux risques numériques avec pour thèmes, cette année, la Protection des données, la Cybersécurité et l'Intelligence Artificielle. En effet, les menaces numériques qui visent les collectivités publiques sont toujours plus présentes. Selon les derniers rapports des experts (l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information, plateforme Cybermalveillance...), ces menaces se transforment avec l'apparition de nouvelles formes de cyberattaques qui nécessitent toujours plus de sécurité et surtout plus de vigilance. L'humain étant un facteur décisif pour parer ces attaques, la sensibilisation est une brique essentielle pour bien se protéger. Arc Sud Bretagne s'assure donc de transmettre les bons gestes et les bons réflexes à ses collaborateurs afin de garantir la sécurité des données traitées dans l'exercice de leurs missions. Cette année, une partie importante de cette sensibilisation a consisté en une introduction à l'Intelligence Artificielle, avec pour objectif d'en expliquer le fonctionnement, l'usage mais également de présenter les limites des outils basés sur cette technologie.

Adoption d'une Charte de Bon Usage de l'IA

En 2025, l'Intelligence Artificielle a été un axe important dans la réflexion d'Arc Sud Bretagne sur l'orientation de sa transition numérique. En effet, l'usage des outils basés sur cette technologie a connu une forte augmentation, que ce soit dans le domaine privé comme professionnel. Consciente des opportunités que peuvent amener ces outils en matière de conduite de l'action publique, d'efficacité et de productivité, la Communauté de Communes a souhaité faire preuve de réactivité et fournir un cadre au développement de l'IA dans ses services. Ainsi, une Charte de Bon Usage de l'IA a été rédigée et adoptée. Annexée à la Charte Informatique, l'objectif de ce texte est donc d'encadrer le déploiement et l'utilisation de l'IA aussi bien dans les processus internes de la collectivité que dans les services rendus aux usagers. Afin de garantir une utilisation légalement conforme, responsable et adaptée, cette charte ancre le développement de l'usage de l'IA au sein des services d'Arc Sud Bretagne dans 5 grands principes : la transparence, la sécurité, la maîtrise, la proportionnalité et la durabilité.

Perspectives 2026

- Continuer à renforcer et développer l'usage du numérique en plaçant au cœur des priorités la sécurité des données des habitants du territoire.
- S'adapter aux nouveaux besoins et usages afin de garantir un service public toujours plus performant.

Contexte

Le service a pour objectifs de :

- Piloter et mettre en œuvre une politique RH adaptée aux besoins de la collectivité, afin de garantir la continuité et la qualité des services rendus aux habitants, tout en veillant à la qualité de vie et aux conditions de travail des agents.
- Accompagner au quotidien les agents et les responsables de service et le développement de leurs compétences

Priorité de l'année

« Renforcer l'attractivité et la fidélisation des agents tout en améliorant la qualité de vie, les conditions de travail et la santé au travail, afin de garantir un service public durable et de qualité »



Chiffres clés

79 agents au service du territoire au 31/12/2025
dont **56%** de femmes
44 % d'hommes

8,22 % Taux d'emploi direct
(bénéficiaires de l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés)

5 réunions du Comité Social Territorial

Les grandes actions 2025

Actions d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

Pour favoriser un **meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée**, de nouveaux cycles de travail et des plages horaires variables plus étendues ont été instaurés. Les conditions de télétravail ont été assouplies, tout en maintenant la cohésion d'équipe grâce à une présence obligatoire sur site d'au moins trois jours par semaine. Ces mesures permettent de concilier flexibilité et échanges professionnels, tout en renforçant la collaboration et le lien entre collègues.

Dans un souci de **développement durable**, un forfait mobilités durables a été mis en place pour inciter les agents à privilégier les modes de déplacement doux, comme le vélo ou le covoiturage, pour leurs trajets domicile-travail. Cette initiative contribue à la transition écologique et valorise des pratiques responsables.

Pour **améliorer la communication interne**, le service RH a initié des permanences bimensuelles délocalisées au Centre Technique Communautaire de Nivillac, facilitant l'accès aux informations et aux conseils pour l'ensemble des agents.

Dans le cadre de la **prévention et du maintien en emploi**, une enquête sur les troubles musculo-squelettiques a été réalisée auprès de tous les agents, suivie de quatre études de postes techniques pour identifier et réduire les risques professionnels.

Enfin, pour **créer et maintenir un environnement de travail respectueux, serein et favorable au bien-être des agents**, une charte du bien vivre ensemble a été co-écrite en réunion interservices. Elle rappelle les valeurs communes de respect, d'écoute et de coopération, et définit les comportements attendus pour favoriser un climat professionnel apaisé et inclusif.

Perspectives 2026

- Poursuivre les actions en faveur de la modernisation des pratiques, de l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, et de la prévention des risques professionnels :
- Projet de dématérialisation du processus de demande d'absences (congés, RTT, heures de récupération) afin de fiabiliser les procédures et réduire les délais de traitement.
- Réalisation d'un audit sur les risques psychosociaux afin d'identifier les facteurs de risques, d'analyser l'organisation du travail et de proposer des actions d'amélioration.

Service Communication - Pôle Administration Générale

Priorité de l'année

Contexte

L'interconnaissance entre agents est devenue un point clé pour la performance et la cohésion des collectivités territoriales, dans un contexte de contraintes budgétaires et de réformes institutionnelles. Enjeu de cohésion sociale et de bien-être au travail, la communication interne devient un levier essentiel pour maintenir le lien social entre agents.

Multiplier les dialogues, favoriser le décroisement des services, connaître les contraintes respectives,... Cette dynamique permet de mieux comprendre les métiers de chacun, de simplifier les échanges, et de renforcer l'engagement en donnant du sens.

Moments forts



Cérémonie des Vœux institutionnels 2025 dans les nouveaux locaux du « Vieux Couvent » à Muzillac



Organisation de la 3^e «journée de cohésion et de convivialité» pour les agents d'ASB, organisée à la base nautique d'Arzal



Suite à l'emménagement des services et la pose de la nouvelle enseigne, inauguration du Centre Technique Communautaire de Nivillac

Chiffres clés

+62%

hausse des sollicitations du service Communication par les autres services d'ASB.
(171 contre 105 en 2024)

5,3%

Progression du nombre de visites sur le site internet
(soit 93 334 visiteurs)

Rubriques les plus visitées :

Piscine	Déchets	Education jeunesse
25 875 visites	35 296 visites	13 782 visites

25 133

visites sur la page Facebook
1 138 abonnés
313 publications sur l'année

920

abonnés à la page LinkedIn

Les grandes actions 2025

Nouveau module de réservation en ligne

Un nouveau module a été inséré au site internet de la Communauté de Communes, pour répondre à un besoin spécifique de la piscine des Métairies. Il s'agit de permettre aux usagers de s'inscrire directement en ligne à une activité, tout en limitant automatiquement le nombre d'inscrit par session. La mise en place de cet outil a permis aux services de la piscine d'optimiser le temps passé à la gestion des inscriptions aux différents cours proposés.

Cet outil a également bénéficié au service Déchets, dans le cadre des ateliers animés autour des composteurs notamment.

Il pourra encore être utile pour toutes les actions des services nécessitant des inscriptions et la réservation de créneaux spécifiques.

Rafraîchissement de l'outil Flashinfos

Une nouvelle version de la newsletter interne d'Arc Sud Bretagne, le «Flashinfos» a été mise en place en septembre. Le document a été remanié. Nouvelles rubriques, moins de texte et plus d'images, le contenu est maintenant plus tourné vers les agents, le partage de leurs missions, la valorisation des actions des services et des agents, et l'interconnaissance.

Perspectives 2026

- Accompagnement du service Déchets sur le marché relatif à l'identité visuelle du service.
- Bilan du site internet après 3 ans de mise en service, pistes d'évolution, mise à jour de l'arborescence.

Révision du SCot : Publications réglementaires de l'enquête publique

Suite à la révision du SCOT, une phase de consultation via enquête publique a été organisée l'été dernier.

L'organisation d'une telle enquête est très réglementée. Les publications et documents à communiquer à la connaissance du public sont très précis. Le service Communication a accompagné le service Aménagement pour assurer les obligations réglementaires de publications : Réalisation des panneaux d'affichages nomenclaturés affichés aux entrées de chaque commune, publications dématérialisées des outils et du registre des contributions, communication et diffusion des permanences sur le site et les réseaux sociaux

Signalétique piscine et salle omnisports

La signalétique extérieure de la Piscine des Métairies a été remplacée. Le visuel extérieur ne correspondait plus à la réalité de l'équipement (piscine ouverte), et les horaires n'étaient pas visibles à l'extérieur. Deux grands panneaux ont été installés, ainsi qu'une signalétique routière pour préciser l'accès à l'équipement. Parallèlement, sur le même site, une enseigne «salle omnisport» a été posée au fronton de la salle, sur le bâtiment qui en était dépourvu.

- Accompagnement des nouveaux élus suite aux élections municipales (dossier d'accueil, codes accès intranet, trombinoscope,...).

Contexte

Selon l'outil Flux Vision Orange de l'ADT du Morbihan, la fréquentation est stable, avec 1,87 million de nuitées estimées sur le périmètre d'Arc Sud Bretagne. La saison reste contrastée : séjours plus courts et dépenses en baisse, malgré une activité globalement satisfaisante pour la plupart des professionnels. L'Allemagne reste la première clientèle étrangère, devant le Royaume-Uni, la Belgique et les Pays-Bas. Côté français, les visiteurs viennent principalement de Loire-Atlantique, d'Ille-et-Vilaine et du Maine-et-Loire. L'excursionnisme séduit toujours : +6 % en 2024 avec 3,8 millions de visiteurs à la journée.

Moments forts



Accueil de journalistes sur le territoire, avec de belles parutions, dont un cahier spécial 16 pages dans l'édition Juillet-Août de Bretagne magazine.



Septembre 2025 : 2 jours de tournage aux côtés du vidéaste Tristan Gouérou pour produire des contenus pour les réseaux sociaux.

Priorité de l'année

« Continuer à développer les actions de l'Office de Tourisme afin de soutenir l'activité touristique et renforcer l'attrait du territoire »



5ème édition des Semaines Economiques du Tourisme et des Savoir-faire, rendez-vous incontournable : 46 visites ont réuni 398 participants.

Chiffres clés

517 373 €

taxe de séjour déclarée
par les hébergeurs

284 512

nuitées sur le territoire,
dont **67%** sur Damgan,
Ambon, Billiers

120 779 €

Recettes commerciales de l'OT
(Billetteries, locations de salle, visites
guidées, boutique,...)

540 483

visites sur le site internet

Les grandes actions 2025

Appel à projet Agritourisme

Dans le cadre de la destination touristique Golfe du Morbihan Bretagne Sud, un appel à projets dédié à l'agritourisme a été lancé afin d'accompagner les exploitants agricoles dans la mise en tourisme de leur activité et la valorisation de leur savoir-faire.

Début 2025, 37 dossiers ont été déposés sur les 7 EPCI de la Destination, 11 ont été retenus, parmi lesquels ceux de trois exploitations du territoire : Maison Jeanne & Jean (Ambon), La Petite Arche de la Vallée (Nivillac) et Gwenan Mor Braz (Ambon).

Ces trois structures ont sollicité 70 719 € d'aides. 24 157 € ont été accordés par la Région Bretagne, via la destination coordinatrice en matière d'ingénierie touristique.

Lancement de la refonte du site web de l'OT

L'Office de Tourisme a lancé la refonte de son site web à la fin du 2nd trimestre. Reposant sur un nouveau socle technique conforme aux normes RGAA, ce nouveau site intègrera :

- des outils destinés aux partenaires professionnels,
- de nouveaux connecteurs pour les circuits de randonnée,
- un moteur de recherche intelligent,
- l'ajout d'une cinquième webcam sur le Port Neuf à La Roche-Bernard,
- un outil de création de PDF dynamiques et à la demande, ainsi que de brochures digitales sur-mesure (guides hébergement, festivités...).

L'Office réfléchit également à la mise en place d'un outil carnet de séjour connecté à sa base de données, pour faciliter le conseil en séjour et le suivi hors les murs, y compris pour ses partenaires professionnels.

Poursuite de la stratégie de gestion de la relation client

L'Office de Tourisme a poursuivi sa stratégie de gestion de la relation client (GRC), en collectant des contacts via son site web et en produisant une newsletter mensuelle présentant des contenus à fort potentiel de recherche. Ces communications mettent en avant les sites et activités touristiques du secteur, adaptées aux saisons.

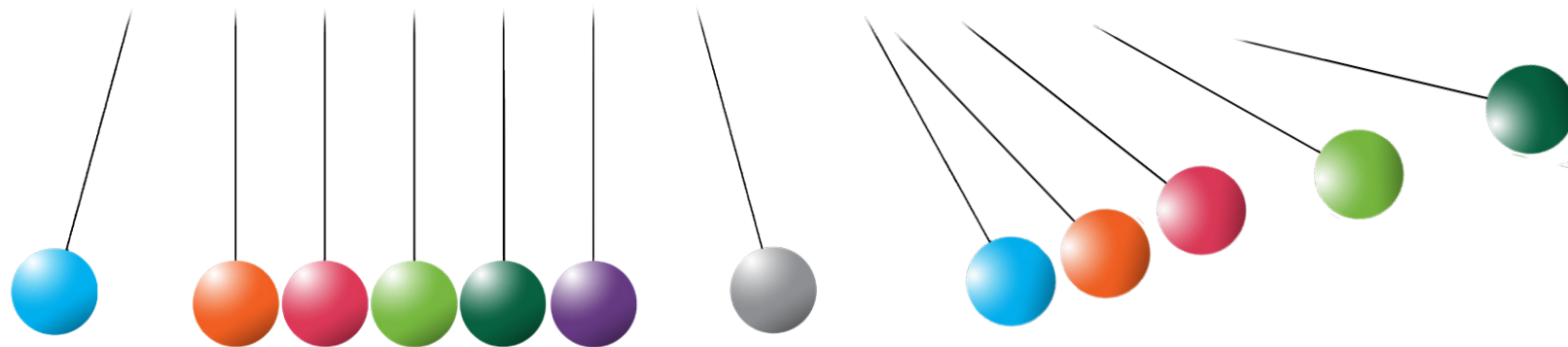
Parallèlement, des articles web "Expériences" ont été rédigés et déclinés pour diffusion sur les réseaux sociaux, avec un ton engageant et humoristique visant à se démarquer des destinations voisines.

Evolution et optimisation des éditions print

Pour réduire les coûts d'impression, le magazine de la destination est repensé dès le second semestre 2025 pour paraître désormais tous les 2 ans. Suivront le guide hébergement et le guide festivités printemps repensés en e-brochure imprimables à la demande.

Perspectives 2026

- Imprimer un nouveau plan vélo et rando, pour accompagner la création d'aires de service rando-vélo à Arzal et Muzillac avec la destination Bretagne Sud Golfe du Morbihan.
- Mettre en ligne le nouveau site web au 2d trimestre.
- Développer de nouveaux services à destination des visiteurs, résidents secondaires et habitants (carnet de séjour digital, pdf dynamiques,...).
- Travailler sur le marché Allemand en partenariat avec Rochevilaine et Tourisme Bretagne
- Renouveler le Comité de Direction, chargé de piloter les orientations et les projets



Communauté de Communes

Arc Sud Bretagne

Allée Raymond Le Duigou

56190 MUZILLAC

02 97 41 46 26 - www.arc-sud-bretagne.fr



Directeur de publication : Bruno Le Borgne
Création graphique / réal : Fanny Gheerbrant
Crédits photos : Arc Sud Bretagne - Pixabay - Unsplash

Ce document peut être imprimé à l'accueil sur simple demande
Avril 2026